

Consultez notre site internet, découvrez
le programme de nos prochaines
conférences et inscrivez-vous en ligne
www.meetincs.lu



Matinée de conférence hybride
Présentiel ou Live Streaming

WHISTLEBLOWING :
tout ce qu'il faut savoir sur le PL7945

Hôtel DoubleTree by Hilton - Luxembourg
Jeudi 12 mai 2022

Meetings, Translations & Incentives Services S.A.
20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210
Email: meetincs@meetincs.lu
www.meetincs.lu

Le projet de loi 7945 qui sera plus amplement étudié au cours de cette conférence, vise à transposer en droit national la directive de l'Union européenne 2019/1937 sur les personnes qui signalent des violations du droit de l'Union, c.-à.-d. les lanceurs d'alertes ou encore en langue anglaise les Whistleblowers. Nos oratrices, expertes en droit du travail, vont justement centrer leurs interventions communes sur les principes légaux et jurisprudentiels existants, les obligations des entreprises au niveau des procédures internes, de la protection des données, du statut de lanceur d'alertes, du signalement et de la protection de l'individu, mais aussi des responsabilités mises en cause lors d'un signalement qui n'est pas justifié.

QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996. MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue :
Agrément N° 00119711/0
MEETINCS a également reçu
l'agrément du Barreau de Luxembourg

DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence. Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

PUBLIC VISÉ

Direction générale
Direction RH
Responsables du personnel & membres de la cellule RH
Juristes d'entreprises
Avocats
Conseillers en entreprise
Fiduciaires
Syndicats, Délégués du personnel, ...

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur www.meetincs.lu, en flashant le QR code au dos de la présente invitation ou en l'imprimant et en le renvoyant à

MEETINCS S.A.

20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
conferences@meetincs.lu

Dernier délai d'inscription :
11 mai 2022

TARIF D'INSCRIPTION

En présentiel : 395,00 €*
Live streaming : 316,00 €*
5 % de remise pour toute inscription avant le 20.04.2022. En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

Ces offres sont cumulables ! *HTVA 3%

5 % de remise pour toute inscription avant le 20.04.2022. En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

Ces offres sont cumulables ! *HTVA 3%

REMPACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur www.meetincs.lu/conferences/conditions)

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (4 mai 2022) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

PROGRAMME

Participation en présentiel ou en Live Streaming

- 08h30 Inscriptions et café d'accueil*
08h45 Ouverture de la salle virtuelle
09h00 Ouverture de la conférence par le Président de séance
Monsieur André Vasanne
MEETINCS S.A.
- 09h10 **Whistleblowing :**
tout ce qu'il faut savoir sur le PL7945
1^e Partie
Maître Anne Morel,
Partner – BSP
Maître Marielle Stevenot,
Partner – Unalome Legal
- 10h40 Pause-café*
11h00 **Whistleblowing :**
tout ce qu'il faut savoir sur le PL7945
2^e Partie
- 12h30 Fin du live streaming
12h30 Apéritif - Déjeuner - Networking*
14h00 **Discussion - Questions - Réponses***
14h30 Fin de la conférence

Chaque exposé sera suivi d'une session de questions-réponses

Événement en présentiel sous le régime 3G



¹ Réservé aux participants en présentiel

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE NOS CONFÉRENCES
SUR NOTRE SITE INTERNET
www.meetincs.lu